



COMMUNIQUE DE PRESSE

Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : la contribution des organismes Hlm

Les organismes Hlm ont vocation à accueillir dans la mixité et la dignité toutes celles et tous ceux qui ont des difficultés à accéder au logement dans les conditions du marché. A ce titre, ils sont **des acteurs essentiels de la cohésion sociale et urbaine** et **souhaitent s'associer pleinement à la journée d'ouverture de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France.**

L'accès au logement sain et décent est une condition indispensable à l'intégration sociale et à la participation à la vie sociale reconnue au niveau européen.

Pour autant, la montée des précarités et la crise économique affectent les conditions de logement de chacun. **Les besoins en logements abordables et adaptés sont récurrents et croissants.**

Dans ce contexte de crise du logement, le secteur Hlm constitue un « **amortisseur social** » de premier plan, contribuant significativement à la résorption des déficits en logements et à la nécessaire correction des prix. **L'engagement du secteur Hlm et les actions menées par ses membres participent pleinement à l'objectif réaffirmé cette année de lutte contre les exclusions, en développant activement des solutions ciblées et variées.**

Dans cette perspective, l'Union sociale pour l'habitat insiste sur la **nécessaire complémentarité entre les actions ciblées de lutte contre la pauvreté et le maintien d'une offre de logements accessibles et abordables** afin de favoriser une réelle cohésion sociale et économique durable.

Afin d'apporter sa contribution à l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, **l'Union sociale pour l'habitat publie un document détaillant les actions de lutte contre la pauvreté menées par les organismes de logement social dans le respect de la mixité sociale.**

Différentes manifestations auront lieu autour de la question de l'accès au logement tout au long de l'année afin de réaffirmer l'importance du « toit » dans la lutte contre l'exclusion.

L'Union sociale pour l'habitat représente quelque 800 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logement social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. Produisant chaque année 100 000 logements pour la location ou l'accession sociale à la propriété, les organismes Hlm gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Animés par 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés. En 2008, l'Union sociale pour l'habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du Mouvement Hlm, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention. Pour en savoir plus : www.union-habitat.org - Pour connaître le Projet Hlm : www.projethlm.org

Paris, le jeudi 18 février 2010

Contact : Nelly Haudegand - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 79 42